



## Puis-je toucher des Assedic si je refuse de renouveler mon CDD ?

Par **SlipDeBain**, le 14/09/2017 à 10:17

Bonjour,

J'étais au RSA depuis un 1 an et j'ai signé un accompagnement global avec Pôle Emploi. Dans le cadre de ce suivi ma conseillère spéciale m'a trouvé un CDD d'insertion dans une entreprise.

Il s'agit d'un CDD de 4 mois renouvelable pendant 24 mois. Sauf que ca se passe très mal et je ne veux pas rester dans cette entreprise. J'ai fini mes 4 mois et j'ai accepté un renouvellement d'un mois (le temps de trouver un remplaçant sur mon poste) mais j'ai précisé à ma DRH que je veux plus renouveler mon contrat ensuite.

Aujourd'hui je viens de recevoir un mail de ma conseillère pole emploi : « J'ai cru comprendre que vous arrêtiez de travailler à XXX ? pourriez-vous me confirmer la fin du contrat ? Et les motifs ? »

J'ai peur que Pôle emploi ne me donne pas d'ASSEDIC si je refuse un renouvellement !

Je risque de ne pas avoir de chômage si je suis honnête et que je dis à ma conseillère que je ne souhaite pas renouveler mon contrat ?!

Merci par avance.

Par **morobar**, le **14/09/2017** à **10:34**

Bonjour,

Je ne connais pas ce contrat d'insertion d'une durée inférieure à 6 mois dans le secteur privé.  
Pouvez-vous indiquer le titre de la convention et du contrat (genre CUI-CIE...)

Par **SlipDeBain**, le **14/09/2017** à **11:23**

L'entreprise fait toujours un premier contrat de 4 mois renouvelable jusqu'à 24 mois...

sur mon contrat il est indiqué " Contrat à Durée Déterminée conclu pour promouvoir l'insertion sociale et professionnelle par l'accès au travail, en application de articles L 5132-5 et suivant du code travail."

Ca change quelque chose pour mon problème ?

Par **Lag0**, le **14/09/2017** à **13:26**

Bonjour,

Vous aviez déjà une discussion à ce sujet ici :

[http://www.experatoo.com/embauche-demission/aurais-droit-assedics-refuse\\_153470\\_1.htm#.WbpnQsZpGHs](http://www.experatoo.com/embauche-demission/aurais-droit-assedics-refuse_153470_1.htm#.WbpnQsZpGHs)

Merci de ne pas multiplier les discussions sur le même sujet !

Par **SlipDeBain**, le **14/09/2017** à **14:44**

En effet mais ma situation à évolué puisque entre temps j'ai eu une reconduction d'un mois et à présent ma conseillère pole emploi me demande les motifs de ma fin de contrat...